



# OFFRE D'EMPLOI



LES MUNICIPALITÉS DE LA MOTTE ET DE STE-GERTRUDE-MANNEVILLE SONT ACTUELLEMENT À LA RECHERCHE D'UN  
« *INSPECTEUR MUNICIPAL* »

Les municipalités de La Motte et de Ste-Gertrude-Manneville sont deux municipalités rurales dynamiques, reconnues pour la qualité de vie exceptionnelle et leur engagement envers le développement durable. Territoires composés majoritairement de zones agricoles, terres publiques et de Villégiature (pour la Motte).

En collaboration avec les deux directions générales, la personne retenue rejoindra deux équipes dynamiques. Vous aurez l'opportunité de contribuer directement au bon fonctionnement de nos municipalités en veillant au respect des réglementations en vigueur et en assurant la sécurité et le bien-être des citoyens.

## Missions principales :

- ✓ Effectuer des inspections sur le terrain pour vérifier la conformité des établissements et des activités avec les diverses réglementations en vigueur;
- ✓ Rédiger des rapports d'inspection et proposer des actions correctives en cas de non-conformité;
- ✓ Collaborer avec d'autres services municipaux et autorités compétentes pour résoudre les problèmes identifiés ou pour répondre à des demandes de citoyens;
- ✓ Informer et sensibiliser les citoyens sur les règles et les bonnes pratiques en matière d'urbanisme, de sécurité et d'environnement;
- ✓ Participer à des réunions et des comités (CCU) afin d'évaluer les besoins et les préoccupations des citoyens tels que recevoir et traiter les demandes de changements de zonage, les dérogations mineures ou toutes demandes reliées à l'urbanisme ;
- ✓ Délivrer les permis requis en conformité avec les règlements applicables ;
- ✓ Toutes autres tâches en soutien à la direction générale pourraient être appliquées.

## Profil recherché :

- ✓ Formation en aménagement du territoire ou en urbanisme ou une combinaison pertinente de formation ou d'expérience serait un atout ;
- ✓ Expérience professionnelle dans un poste similaire ;
- ✓ Bonne connaissance des réglementations locales et provinciales ;
- ✓ Sens de l'observation, rigueur et capacité à rédiger des rapports clairs et concis;
- ✓ Aisance relationnelle et capacité à travailler en équipe;
- ✓ Permis de conduire valide.

## Pourquoi travailler à La Motte et Ste-Gertrude-Manneville :

*Engagement pour la qualité de vie* : elles sont des municipalités où il fait bon vivre, alliant dynamisme économique et cadre de vie agréable.

*Proximité avec les citoyens* : en tant qu'inspecteur municipal, vous serez au cœur des interactions avec les habitants et aurez un impact direct sur leur quotidien.

*Développement durable* : les municipalités s'engagent pour un avenir durable et sont enclines à favoriser des initiatives pour la pérennité et la valorisation de leur territoire.

*Esprit d'équipe* : rejoindre les équipes de La Motte et Ste-Gertrude-Manneville, c'est entrer dans une communauté solidaire, où la collaboration et l'échange d'idées sont valorisés.

## Conditions de travail :

- ✓ Horaire de travail de 24 heures par semaine pendant la saison estivale (avril à octobre) 2 jours à La Motte et 1 journée à Ste-Gertrude-Manneville ainsi que sur appel pendant la saison hivernale (pour les 2 municipalités);
- ✓ La rémunération sera établie en fonction de l'expérience et de la compétence du candidat ;
- ✓ Salaire de base : 25.51\$ /heure;
- ✓ Début d'emploi : maintenant;
- ✓ Formation continue proposée.

Pour postuler, veuillez envoyer votre CV et une lettre de motivation à l'adresse, ci-bas.

Merci de préciser « Candidature inspecteur municipal » dans l'objet de votre courriel.

*Municipalité de La Motte*  
349, chemin St-Luc  
La Motte (Québec) J0Y 1T0  
Courriel : [adj@munlamotte.ca](mailto:adj@munlamotte.ca)  
Télécopieur : 819-727-4248

Les municipalités de La Motte et de Ste-Gertrude-Manneville sont des employeurs garantissant l'égalité des chances. Tous les candidats qualifiés seront pris en considération sans distinction d'âge, de genre, de race ou de nationalités.

Nous avons hâte de découvrir votre candidature !